



[S'inscrire à la newsletter](#)

**ZOOM**



### Bientôt un hôpital de jour endométriose en Guyane



**Le CHU de Guyane espère ouvrir son HDJ endométriose sur le site de Cayenne, au cours du premier trimestre. Une réunion de travail s'est tenue mercredi dernier sur le sujet, à l'hôpital de Cayenne, autour du directeur général du CHU Ahmed El-Bahri.**

« Nous avons besoin d'un parcours coordonné, d'accès aux soins et d'équité, que les femmes s'y retrouvent, qu'il y ait moins d'errance, autant d'aspects qui ont du sens sur le territoire. » Ce diagnostic, c'était celui d'Estelle Richard, directrice de l'offre de soins à l'Agence régionale de santé, le 25 septembre, lors de la réunion de présentation de la filière EndoGuyane, consacrée à l'endométriose. L'ouverture d'un hôpital de jour (HDJ) au CHU de Guyane – site de Cayenne devrait répondre à certains de ces défis. Elle est attendue durant ce premier trimestre.

« En Guyane, la prise en charge de l'endométriose est complexifiée par les difficultés territoriales d'accès aux soins, la précarité sociale, les barrières culturelles et linguistiques et le recours fréquent aux urgences comme porte d'entrée », souligne le Dr Alphonse Louis. Gynécologue-obstétricien au CHU de Guyane – site de Cayenne, il pousse ce projet. Mercredi dernier, il a animé une réunion de travail sur le sujet à l'hôpital de Cayenne, avec ses confrères en charge de la filière, Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU, et Caroline Cartier, directrice des affaires médicales

« Aujourd'hui, les parcours sont fragmentés, souvent centrés sur la douleur, avec une coordination insuffisante entre professionnels et une prise en compte limitée du vécu des patientes. » Le médecin garde en tête le cas de cette patiente « partie se faire opérer en Turquie et revenue avec

plein de complications. Il est important de pouvoir proposer la prise en charge dans son cadre de vie. »

L'hôpital de jour permettra de regrouper, sur une journée, une prise en charge multidisciplinaire complète, là où les soins sont habituellement dispersés sur plusieurs mois. Il améliore la lisibilité du parcours, la coordination des soins et la continuité ville-hôpital.

Dans un premier temps, cet HDJ fonctionnera deux jours par semaine et accueillera entre six et huit patientes à chaque fois. La journée type s'articulera, le matin, autour d'une consultation infirmière collective, de consultations optionnelles avec des spécialistes, un masseur-kinésithérapeute ou un psychologue, d'ateliers autour de la diététique, par exemple, puis l'après-midi autour de sensibilisation à l'impact de la maladie dans la vie quotidienne, d'ateliers collectifs spécialisées et de consultations individuelles.

« Cet hôpital de jour s'intègre à une stratégie globale avec la création de la filière EndoGuyane, poursuit le Dr Louis. Aujourd'hui, nous n'avons pas de données épidémiologiques en Guyane, alors que l'endométriose touche une femme sur dix en France. La prise en charge est disparate, avec beaucoup de femmes partant dans l'Hexagone pour des actes qui peuvent être réalisés en Guyane. Nous avons également beaucoup de cas complexes, qui font l'objet de présentation dans les congrès. Il y a donc une adaptation de la prise en charge à réaliser. »

Cet HDJ permettra également d'uniformiser les prises en charge, de former les professionnels de santé, d'organiser des réunions de concertation pluridisciplinaires, d'organiser des visioconférences avec des hôpitaux de l'Hexagone et de mener des travaux de recherche.

## L'Endotest bientôt déployé en Guyane



La Guyane a manqué l'essai clinique, elle pourra tout de même bénéficier de l'Endotest. Ce test salivaire permet un diagnostic précoce de toutes les formes d'endométriose. Début janvier, le CHU de Guyane a signé un contrat avec le laboratoire Ziwig, concepteur de l'Endotest, pour son utilisation dans le cadre du forfait innovation.

Ce financement permet à 25 000 patientes éligibles d'avoir accès à ce test dans 100 établissements dans l'Hexagone et en Outre-mer, dont le CHU de Guyane – site de Cayenne : 2 500 dans le cadre de l'essai clinique mené l'an dernier, 22 500 hors essai. Alors que l'errance est estimée à sept ans avant de poser un diagnostic d'endométriose, le test salivaire fournit un résultat en quelques jours.

Toutes les femmes ne pourront pas en bénéficier. Conformément aux critères d'inclusion dans l'étude, seules y auront accès les femmes de 18 à 43 ans, avec une suspicion clinique forte d'endométriose. Celles chez qui l'endométriose a déjà été diagnostiquée, les femmes enceintes, les femmes avec antécédents médicaux de cancer ou du VIH ne pourront pas le faire. « En somme, nous ne pourrons pas faire des tests à la chaîne », résume le Dr Alphonse Louis, gynécologue-obstétricien au CHU de Guyane – site de Cayenne. Il espère démarrer fin janvier ou début février.

## Laurianne Gresset : « Une avancée extraordinaire »



Présidente d'EndoAmazones, association de patientes atteintes d'endométriose, Laurianne Gresset a été associée aux discussions sur la création de l'hôpital de jour endométriose et sur le déploiement de l'Endotest en Guyane, lors de groupes de travail avec les Dr Alphonse Louis et Herliche Fagla, gynécologues-obstétriciens au CHU de Guyane – site de Cayenne, Alain Kamga, président de la filière EndoGuyane, Karen Mencé, gynécologue médicale à Kourou, et Anne-Christèle Dzierzek, cheffe de pôle anesthésie-chirurgie du CHU de Guyane, ainsi que Marlyne Cramer, infirmière sexologue. Elle

n'est donc pas surprise de voir ces deux dossiers aboutir mais salue « deux très bonnes nouvelles ».

S'agissant de l'hôpital de jour au sein du CHU de Guyane – site de Cayenne, elle parle même d'une « avancée extraordinaire. C'est un moyen pour les femmes de se rendre plus facilement à l'hôpital alors que parfois, on souffre chez nous à cause du temps d'attente, du manque de connaissances de certains professionnels, du manque de prise en considération de notre pathologie. Il m'est arrivé de me présenter aux urgences et qu'on me réponde que ce sont des règles douloureuses et de prendre du Doliprane. »

Avec l'hôpital de jour, « nous verrons des professionnels formés, avec un accompagnement global, pas seulement médicamenteux, un accompagnement de long terme. Nous n'irons plus à l'hôpital uniquement parce qu'on a mal, mais nous pourrons y aller pour échanger avec le médecin de la douleur, discuter de l'alimentation ou de nos problèmes de déplacement avec l'infirmière. C'est énorme ! Il ne faudra toutefois pas oublier les hôpitaux de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ni les femmes des communes de l'intérieur. »

S'agissant de l'Endotest, « nous attendions sa mise en place. En tant qu'association de patientes, nous souhaitons participer au relais d'information auprès des femmes qui pourront être diagnostiquées. Ce test représente beaucoup pour la Guyane, du fait des communes éloignées, de la barrière linguistique. Lors d'un Endo Kontré à Saint-Laurent-du-Maroni, nous avions rencontré beaucoup de femmes bushinenge et amérindiennes. Elles nous expliquaient qu'aller voir le médecin en première intention, ce n'était pas leur manière de faire. Elles vont le voir en dernière intention, après les plantes et la médecine traditionnelles. L'Endotest permettra de vulgariser le diagnostic, avec un simple test salivaire. Cela permettra de réduire à quelques jours le temps d'errance diagnostique, qui est de dix ans aujourd'hui. C'est énorme. J'espère que ce dispositif pourra être mis en place de manière pérenne sur le territoire. Il nous permettrait de prendre la route et la pirogue pour aller voir les femmes, les aider à poser le diagnostic et les orienter vers des professionnels formés et informés par la filière EndoGuyane. Ça permet de parfaire la stratégie régionale. »

## EN BREF

### ♦ Au moins 79 médecins libéraux ont participé à la grève



Au moins 79 médecins libéraux, dont 51 généralistes, ont participé au mouvement de grève, selon les déclarations collectées par l'URPS. Pour se faire une idée précise de l'ampleur du mouvement, celle-ci a entrepris de contacter 168 praticiens, pour leur demander leur position :

- 37 ont déclaré faire grève du 5 au 15 janvier ;
- 29 du 12 au 14 ;
- 13 à des dates différentes.

Vingt-cinq ont indiqué ne pas faire grève et soixante-quatre n'ont pas répondu.

### ♦ Bertrand Parent : « En Guyane, je sens que des choses vont être possibles »



Mardi, Bertrand Parent était [l'invité du 7 heures de Radio Peyi](#). Le directeur général de l'Agence régionale de santé est revenu sur ses objectifs, sa méthode, ses premiers chantiers et ses premiers constats sur le territoire.

« En Guyane, je sens que des choses vont être possibles (...) D'une certaine manière, ma feuille de route, c'est le [Projet Régional de Santé](#). Il a été construit dans les instances de la démocratie sanitaire. Il a été négocié localement, avec les orientations politiques du national. A l'intérieur de ça, je vais sûrement donner des coups d'accélérateur sur certains sujets. Réussir, en matière de santé, ce ne sera pas l'ARS toute seule.

Ce sont évidemment les professionnels de santé, qu'ils soient de proximité, libéraux ou hospitaliers. C'est aussi travailler sur les comportements favorables à la santé. Le travail de l'ARS, c'est de les favoriser. Ça ne se fait pas seul mais avec les collectivités territoriales, les communes, l'Éducation nationale. La santé, c'est aussi la qualité du milieu de vie : de l'eau, du sol, de l'air, de l'habitat. Ça ne se travaille pas tout seul. On travaille en collaboration avec l'État, M. le préfet, le rectorat, la Collectivité territoriale, les communes, les professionnels de santé et l'ensemble des acteurs. La méthode, c'est s'accorder sur un diagnostic, faire converger les énergies et les dispositifs de façon à trouver des résultats mesurables et mesurés, à court et à long terme. »

Revenant sur la récente grève des médecins libéraux, le directeur général de l'ARS a salué leur engagement et leur « esprit très ouvert (...) Les médecins libéraux de Guyane ont fait preuve de responsabilité. Ils font grève, ils alertent sur des choses mais ils sont au rendez-vous, ils assurent la permanence des soins. Les urgences n'ont pas été débordées. Ils jouent le jeu mais ils sont exigeants sur la question de l'attractivité, amener des ressources et en former ici. »

Sur le CHU, il a confirmé sa demande qu'il se dote d'un schéma directeur des systèmes d'information, puis d'un schéma directeur immobilier, comme il l'avait fait le 6 janvier, dans une [interview à la Lettre pro](#). Dans le secteur médico-social, il a maintenu la nécessité de créer

« entre 1 000 et 1 500 places d'ici à 2030 », tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap.

Enfin, Bertrand Parent a voulu rassurer sur la durée de sa mission sur le territoire : « Décider, c'est choisir une solution, mais c'est aussi être responsable de la mise en œuvre. Si j'arbitre sur des sujets, je vais rester pour pouvoir être responsable et rendre des comptes sur la mise en œuvre. » Parmi ces sujets à arbitrer, il a été interrogé sur les autorisations d'activité en attente : « J'ai autorisé une douzaine d'activités portées par le CHU. Il reste quelques autorisations concernant les équipements matériels lourds et la médecine nucléaire. Ce sont des sujets trop sensibles pour que je puisse régler les choses en quelques instants. Mais je travaille d'arrache-pied avec mes équipes pour que les autorisations soient prononcées ou non. »

#### ♦ Qualité de l'eau de la Comté : levée de l'alerte sanitaire aux trihalométhanes



Dans un communiqué diffusé mardi, l'Agence régionale de santé informe la population de la levée de l'alerte sanitaire concernant le dépassement ponctuel du paramètre trihalométhanes (THM) sur le réseau d'eau potable de la Comté, au niveau de l'unité de distribution de Baduel. « A la suite du dépassement initial constaté, l'ARS a diligenté de nouveaux contrôles sanitaires. L'ensemble des analyses réalisées à cette occasion présente des résultats conformes aux normes de qualité de l'eau. Au regard de ces éléments, l'ARS lève l'alerte pour le secteur concerné. L'ARS Guyane, en lien avec la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) maintient une vigilance sur le suivi de ce paramètre, afin d'assurer durablement la qualité de l'eau. »

#### ♦ En CDPS et hôpitaux de proximité, les consultations pour grippe continuent d'augmenter

Il n'y a pas de bulletin de surveillance épidémiologique, cette semaine. Néanmoins, selon les données collectées par Santé publique France, l'épidémie de grippe reste très active en Guyane à un niveau très élevé. Le nombre de consultations en CDPS et hôpitaux de proximité est à nouveau en nette augmentation cette semaine alors que le nombre de passages aux urgences reste stable. Les laboratoires continuent d'identifier les sous-types A(H1N1)pdm09 et A(H3N2). L'épidémie, qui avait débuté à l'Ouest de la Guyane, s'est propagée progressivement vers l'Est. Les sous-clades K pour le sous-type A(H3N2) et D.3.1.1 pour le sous-type A(H1N1)pdm09 ont été séquencés en Guyane.

#### ♦ Échanges sur le diagnostic des TND, avec le Dr Diallo



L'Adapei organise une présentation et un échange sur les actualités du diagnostic des troubles du neurodéveloppement, le 28 janvier à Saint-Laurent-du-Maroni.

Le Dr Gleide Diallo, pédopsychiatre partenaire du télédiagnostic de l'association, interviendra dans ses locaux (8 rue Léon-Gontran-Damas, face à la gare routière), de 18 heures à 19h30.

**Inscriptions par WhatsApp au 0694 93 31 56 ou à [p.autisme-og@adapei973.org](mailto:p.autisme-og@adapei973.org), avant le 26 janvier.**

#### ♦ Sécurité des professionnels de santé : formation dimanche à Kourou



L'Agence Régionale de Santé organise une nouvelle session de formation à la gestion des situations de tension ou de violence envers les soignants, dimanche à Kourou. Assurée par la gendarmerie nationale, elle se déroulera de 10 heures à 16 heures, à la maison de la jeunesse des Savanes Mélissa-Alves. Cette action s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé (médicaux, paramédicaux, administratifs). Des formations similaires ont déjà été proposées l'an dernier à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni ([lire la Lettre pro du 17 juin 2025](#)).

Au programme :

Partie théorique : situations à risque, repères juridiques, communication/négociation... ;  
Mises en situation : bons gestes, réflexes utiles, réactions face à une agression.

Cette session est gratuite et limitée à 20 participants afin de garantir un accompagnement de qualité.

[S'inscrire.](#)

#### ♦ Appel à projets « Bien vieillir »

La CGSS et la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie lancent l'appel à projets « Bien vieillir ». Il permet de financer des actions de prévention destinées aux personnes de plus de 60 ans. Les dossiers sont à transmettre à [ccfppa973@ctguyane.fr](mailto:ccfppa973@ctguyane.fr) avant le 15 février.

[Consulter le cahier des charges.](#)

#### ♦ Appel à projets « Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins »



L'Injep (via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse), en partenariat avec la DGOM et la DGesip, lance une initiative d'envergure : l'appel à projets « Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins ». Alors que la santé mentale a été déclarée Grande Cause nationale en 2025, ce programme vise à soutenir des dispositifs innovants pour répondre à la détresse psychologique spécifique des jeunes dans les Outre-mer et en situation de mobilité. L'appel est ouvert à une large diversité d'acteurs implantés en Outre-mer ou dans l'Hexagone (si le déploiement concerne les territoires ultramarins) :

- Associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- Collectivités territoriales ;
- Établissements d'enseignement (du primaire au supérieur) ;
- Établissements publics de santé.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 12 mars 2024 à 23h59 (heure de Paris) pour soumettre leur candidature.

[Consulter le cahier des charges.](#)

#### ♦ Lancement des Trophées emploi public et handicap



A l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) organise un Tour de France des Trophées emploi public et handicap. Ce concours récompense et met en lumière les employeurs publics engagés dans une politique handicap. En participant, les actions sont valorisées et les bonnes pratiques partagées dans l'une des quatre catégories :

- Recrutement/Apprentissage ;
- Maintien dans l'emploi/Parcours professionnel ;
- Accessibilité ;
- Communication et sensibilisation au handicap.

Les candidatures sont à déposer au plus tard le jeudi 12 février à minuit et les trophées seront remis lors de la manifestation organisée le mardi 12 mai en Guyane.

[Télécharger le dossier de candidature.](#)

#### ♦ Les formations du CPIas en 2026



Le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) de Guyane vient de publier son catalogue de formations pour 2026.

**Gestion de l'environnement logistique**, les 26 et 27 février, à destination des agents affectés à l'entretien des unités de soins, aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, managers et agents logistiques. [S'inscrire](#) avant le 12 février.

**Correspondants en prévention du risque infectieux**, en cinq modules les 16 avril, 28 mai, 18 juin, 2 juillet et 4 septembre, à destination des infirmiers, infirmiers et aides-soignants, infirmiers et auxiliaires de puériculture, médecins, cadres de santé, sages-femmes, manipulateurs radio, préparateur en pharmacie et techniciens de laboratoire. [S'inscrire](#) avant le 2 avril.

**Précautions standards et complémentaires**, les 23 et 24 avril, à destination de tous les professionnels de santé. [S'inscrire](#) avant le 13 avril.

**Sensibilisation et prévention du risque infectieux aux usagers**, le 26 juin, à destination des représentants des usagers des établissements sanitaires ou usagers, population générale, membres d'association. [S'inscrire](#) avant le 12 juin.

**Prévention du risque infectieux en soins de ville**, le 17 septembre, à destination des professionnels de santé libéraux, professionnels de santé exerçant en cabinet de ville ou en soins à domicile. [S'inscrire](#) avant le 3 septembre.

**Porte d'entrée, gestion des dispositifs invasifs**, les 22 et 23 octobre, à destination des médecins, internes, sages-femmes, infirmiers, infirmiers libéraux et de soins de ville et cadres de santé. [S'inscrire](#) avant le 8 octobre.

**Traitement des dispositifs médicaux**, le 30 octobre, à destination des agents affectés à l'entretien des dispositifs médicaux, aides-soignants, infirmiers et cadres de santé. [S'inscrire](#) avant le 16 octobre.

**Signalement et déclaration**, le 5 novembre, à destination des médecins, internes, sages-femmes, infirmiers, aides-soignants et cadres de santé. [S'inscrire](#) avant le 22 octobre.

**Précautions standards et complémentaires**, les 15 et 16 décembre, à destination de tous les professionnels de santé. [S'inscrire](#) avant le 3 décembre.

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ♦ Lancement de la feuille de route 2026-2030 pour la prise en charge des personnes en situation d'obésité



Mercredi, Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a lancé la feuille de route 2026-2030 pour la prise en charge des personnes en situation d'obésité. Ce cadre national visant à « franchir un nouveau cap dans l'action publique », explique le ministère dans un [communiqué](#).

« La feuille de route 2026-2030 porte la politique en matière de prévention secondaire et tertiaire de l'obésité, en articulation étroite avec le Programme national nutrition santé (PNNS), consacré à la prévention primaire (...) Elle couvre l'ensemble des composantes de la prise en charge — pédiatrique, médicale adulte et chirurgicale — et repose sur un principe central : l'obésité est une maladie chronique qui appelle un accompagnement global, coordonné et au long cours, adapté à la diversité des situations et des trajectoires de vie.

« La feuille de route fixe quatre objectifs structurants :

- contribuer à infléchir la progression de l'obésité et à améliorer la santé des personnes concernées ;
- augmenter l'accès à des soins personnalisés, de proximité et inscrits dans la durée ;
- développer le nombre de professionnels sensibilisés et formés ;
- capitaliser sur les parcours et les prises en charge innovantes, en couvrant l'ensemble des niveaux de recours.

Pour atteindre ces objectifs, la feuille de route s'articule autour de trois axes stratégiques, déclinés en huit mesures et vingt-deux actions opérationnelles :

- orienter plus précocement les personnes repérées à risque ou en situation d'obésité, tout en améliorant le recueil et l'exploitation des données épidémiologiques ;
- structurer et renforcer les filières Obésité à l'échelle territoriale, avec l'appui des CSO, afin de garantir des parcours gradués, coordonnés et accessibles ;
- développer la formation et l'outillage des professionnels de santé et des autres intervenants impliqués dans la prise en charge.

Des actions ont d'ores et déjà été amorcées l'an dernier. C'est ainsi que la Guyane a été dotée de son premier centre spécialisé de l'obésité (CSO), au sein du CHU. Le 4 mars, il présentera les parcours obésité adulte et pédiatrique, de 9 heures à 18 heures, à l'hôpital de Cayenne.

## Offres d'emploi



- Le CHU de Guyane recrute un **praticien hospitalier** pour son équipe mobile de soins palliatifs pédiatriques. Contacts : [caroline.belin@ch-cayenne.fr](mailto:caroline.belin@ch-cayenne.fr) ou [benjamin.faire@ch-cayenne.fr](mailto:benjamin.faire@ch-cayenne.fr)
- Le CHU de Guyane recrute le **coordinateur de l'Espace de réflexion éthique régional** (Erer, CDI). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Guyane promotion santé recrute un **chargé de projet** (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne). [Consulter l'offre et candidater](#).

## Agenda

### Aujourd'hui

- **Réunion d'information** sur l'appel à projet Bien vieillir, de 11 heures à 12h30, dans le bâtiment D de la cité administrative territoriale, à Cayenne.

### Demain

- **Fo zot savé**. Tiphanie Succo, déléguée régionale de Santé publique France, répondra aux questions de Fabien Sublet sur le Baromètre de Santé publique France ([lire la Lettre pro du 9 décembre](#)), à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Dimanche

- **Formation à la sécurité des professionnels de santé**, organisée par l'Agence régionale de santé et la gendarmerie, de 10 heures à 16 heures, à la maison de la jeunesse des Savanes, à Kourou. [S'inscrire](#).

### Lundi 19 janvier

- **Webinaire sur la téléconsultation assistée**, organisé par la CPTS à 20 heures. [S'inscrire](#).

### Jeudi 22 janvier

- **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Soutenir le développement de territoire justes, solidaires et durables, par André-Anne Parent, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

- **Présentation d'outils et de techniques d'intervention** sur l'estime de soi et l'affirmation de soi, par Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12 heures, dans ses locaux de Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

- **Les Jeudis du patrimoine guyanais**. « Savoirs thérapeutiques et soins traditionnels businenge », par Tomou Dinguiou, chercheur à l'Institut d'étude des langues businenge, à 18 heures à l'Encre, à Cayenne.

### Lundi 26 janvier

- **Fin de l'appel à soumission** pour les Journées des soignants, sur le [site internet des JDS](#).

### Mercredi 28 janvier

- **Échanges sur le diagnostic des TND**, par le Dr Gleide Diallo, pédopsychiatre partenaire du télédiagnostic de l'Adapei, dans les locaux de l'association (8, rue Léon-Gontran-Damas, face à la gare routière de Saint-Laurent-du-Maroni), de 18 heures à 19h30. Inscriptions par WhatsApp au [0694 93 31 56](tel:0694933156) ou à [p.autisme-og@adapei973.org](mailto:p.autisme-og@adapei973.org), avant le 26 janvier.

- **Séminaire One Health** « Rabies in French Guiana : from the virome to the social behavior of vampires (Desmodus rotundus), par Bertrand de Thoisy (Institut Pasteur), à 8h30 (heure de Guyane). En anglais. [S'inscrire](#).

### Samedi 31 janvier

- **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

### Mardi 3 février

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire](#).

### Mercredi 4 février

► **Afterwork de la CPTS.** Karaoké à l'Entrepôt, à Cayenne, à 19 heures. [S'inscrire.](#)

#### Jeudi 5 février

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Études fonctionnelles sur le microbiote de moustique, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

#### Jeudi 19 février

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

#### Mercredi 4 mars

► **Journée mondiale de l'obésité.** Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

#### Jeudi 5 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

#### Dimanche 8 mars

► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

## Le message du jour

### La grippe circule adoptons les bons gestes

- Lavage des mains,
- Port du masque en cas de symptômes,
- Tousser dans son coude,
- Aérer les pièces,
- Éviter les contacts si malade.



**La vaccination est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, femmes enceintes, personnes à risque.**



**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)